



Objectifs

- Connaître le dispositif de prise en charge du handicap et les acteurs.
- Mieux appréhender l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Définir une politique d'intégration dans l'entreprise.

Public concerné _____

- Directeurs, responsables d'établissements, DRH, RRH.

Contenu de la formation _____

- Le contexte législatif :
 - Lois de 1975, 1987 et 2005.
 - Obligation d'emploi et contribution.
 - Acteurs du handicap.
- Le marché de l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- La mise en place d'une politique d'intégration :
 - Analyse des postes de travail.
 - Dispositifs d'aide pour le recrutement.
 - Implication de l'ensemble du personnel.
 - Accompagnement et management des travailleurs handicapés.

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s) _____

- Consultant, spécialiste du handicap.

Le saviez-vous ?

La loi du 10 juillet 1987 oblige les entreprises d'au moins 20 salariés à employer 6% de travailleurs handicapés dans leurs effectifs.

Durée 2 jours | **Tarif net 2014** : 300 € /personne

(hors Outre-mer et centre national)